

Bordereau attestant l'exactitude des informations - METZ - 5751 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 07/01/2025 - 27 - 2023 B 00624 - 951 179 894 - 2Y'ART

Рассмотрим теперь,

IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 Ter

(2013)

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

Désignation de l'entreprise
et Date de clôture de l'exercice

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

2 Y ' ART

31122023

H AFFECTATION DES VOITURES DE TOURISMEfigurant à l'actif de l'entreprise ou dont celle-ci a assumé les frais d'entretien.
Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle.

Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation		
Caractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et puissance	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)

I DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2012, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages.	

K CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (Voir les explications figurant page 10 sur la notice n° 2033-NOT, n° 2033-C, Cadre III)

	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater du CGI)
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
MVLT réalisée au cours de l'exercice	
MVLT restant à reporter	

L RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Articles 223 A à U du C.G.I.)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

- Résultat fiscal de cette société déterminé comme si elle n'était pas membre du groupe (report du résultat figurant sur le tableau n° 2058 A bis)

bénéfice ou déficit
(indiquer + ou - selon le cas)

Plus ou moins-values à long terme afférentes à
des cessions de titres de sociétés à prépondérance
immobilière cotées et imposables aux taux de 19 %

Chiffre d'affaires TTC

plus ou moins-values à
long terme imposables au taux de 15 %

plus ou moins-values à long terme
imposables au taux de 0 %

- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

Désignation de l'entreprise 2Y'ART Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 63 RUE DES ALLEMANDS 57000 METZ

Numéro SIRET* 9 5 1 1 7 9 8 9 4 0 0 0 1 3

Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 0 Durée de l'exercice précédent*

					Exercice N clos le 31122023		Exercice N-1 clos le			
ACTIF			Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012					
		Autres*	014		016					
	Immobilisations corporelles*		028		030					
	Immobilisations financières* (1)		040		042					
	Total I (5)		044	0	048	0	0	0	0	0
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052					
		Marchandises*	060		062					
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	4 500	070		4 500			
		Autres* (3)	072	2 187	074		2 187			
	Valeurs mobilières de placement		080		082					
	Disponibilités		084	1 711	086		1 711			
	Charges constatées d'avance *		092		094					
	Total II		096	8 398	098	0	8 398		0	
Total général (I + II)		110	8 398	112	0	8 398		0		

PASSIF			Exercice N NET	Exercice N - 1 NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	1 000	
	Ecart de réévaluation	124		
	Réserve légale	126		
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	1 386	
	Provisions réglementées	140		
Total I		142	2 386	0
Provisions pour risques et charges		Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172	6 012	
	Produits constatés d'avance	174		
Total III		176	6 012	0
Total général (I + II + III)		180	8 398	0

REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3) Dont dettes à plus d'un an	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au	199

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : 2Y'ART		Exercice N clos le : 3 1 1 2 2 0 2 3		Exercice N - 1 clos le : 2	
A - RESULTAT COMPTABLE							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	209		210			
	Production vendue { biens dont export et livraisons intracommunautaires ; services* }	215 + 217		214			
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			218	113 820		
	Production immobilisée*			222			
	Subventions d'exploitation reçues			224			
	Autres produits			226			
	Autres produits			230			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	113 820		0
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234			
	Variation de stock (marchandises)*			236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240			
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	103 949		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	56		
	Rémunérations du personnel*			250	7 745		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	439		
	Dotations aux amortissements*			254			
	Dotations aux provisions			256			
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* ; dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259 + 260		262				
Total des charges d'exploitation (II)				264	112 189		0
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	1 631		0
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			280			
	Produits exceptionnels			290			
	Charges financières			294			
	Charges exceptionnelles			300			
	Impôts sur les bénéfices*			306	245		
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	1 386		0
B - RESULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			312	1 386	314	0
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.D.) et autres amortissements non déductibles			316			
	Provisions non déductibles*			318			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf. page 7 de la notice 2033.not)			322			
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-crs d'associés	247		écarts de valeurs * liquidatifs sur OPCVM*	248			
Déductions	Entreprises agricoles (44.1001)	986		Zone franche urbaine (44.1002 et 44.1003)	987		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44.1004)	981		Zone entreprise innovante (44.1005 A)	989		
	Divers * ZFA (44.1006)	345		Investissements outre-mer	344		
				Pôle de compétitivité (44.1007)	990		
				Crédence due au report en arrière du déficit	346		
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS				352	1 631	354	0
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356			
	Déficits antérieurs reportables :*, dont imputés sur le résultat :					360	
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS				370	1 631		0
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant*	380			
					n° du centre de gestion agréé :	388	

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 202 Septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : ZY'ART		Néant ☐												
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *						
ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice						
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406								
	Autres	410		412		414		416								
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426								
	Constructions	430		432		434		436								
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446								
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456								
	Matériel de transport	460		462		464		466								
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476								
	Immobilisations financières	480		482		484		486								
TOTAL		490	0	492	0	494	0	496	0		0					
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice								
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506								
	Terrains	510		512		514		516								
	Constructions	520		522		524		526								
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536								
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546								
	Matériel de transport	550		552		554		556								
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566								
TOTAL		570	0	572	0	574	0	576	0							
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)														
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5										
		6	7	8	9	10										
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values											
					Court terme *	Long terme										
						19 %	15 % ou 16 %	0 %								
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧									
1																
2																
3																
4																
5																
6																
7																
8																
9																
10																
TOTAL	578	0	580	0	582	0	584	0	586	0	581	0	587	0	589	0
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		0	Régularisations	590		583	594		595					
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)								591								

4

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES -
DEFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS**
Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ZY'ART

Néant ☐ *
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A
PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT**

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n°2033-B		780

II DEFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	0
Déficits imputés	983	0
Déficits reportables	984	0
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	0

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	0
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	
IV DISTRIBUTIONS SOUMISES A L'ARTICLE 235 TER ZCA		
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (Art. L3113-1 du Code des Transports)	800	☐

VI CRÉDITS D'IMPÔTS

Crédit d'impôt en faveur de la recherche	202		Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	203		Crédit d'impôt famille	204	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	205		Crédit d'impôt investissement en Corse	206		Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	207	
Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	208		Autres imputations	211				

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOI.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

5

**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

Désignation de l'entreprise : 2 Y ' A R T		Néant ☐
Exercice ouvert le : 28 02 2023 et clos le : 31 12 2023		Durée en nombre de mois 1 0
I - Production de l'entreprise		
Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	113 820
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère financier (en partie)	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	113 820
II - Consommation de biens et services en provenance d'un tiers (1)		
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121	
Variation de stock (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douanes compris)	123	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125	99 029
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Abandons de créances à caractère financier (en partie)	149	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A. autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs), T.I.P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	99 029
III - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137 14 791
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	117	
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122023

N° SIRET

95117989400013

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2Y'ART

ADRESSE (voie) 63 RUE DES ALLEMANDS

CODE POSTAL 57000

VILLE METZ

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	Nom patronymique	Prénom(s)	Nb de parts ou actions
Nom marital	% de détention		
Naissance : Date	N° Département	Commune	Pays
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
			Pays
Titre (2)	Nom patronymique	Prénom(s)	Nb de parts ou actions
Nom marital	% de détention		
Naissance : Date	N° Département	Commune	Pays
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
			Pays

(1) Lorsque que le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNEE 2012 ou exercice

Désignation de l'entreprise 2Y'ART

Adresse 63 RUE DES ALLEMANDS

du

au

57000 METZ

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS							
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)							
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement							
Total							

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice 2023 (total col. 9 + total col. 10) 10		- de l'exercice 2023 10	
- de l'exercice précédent 10		- de l'exercice précédent 10	

Nom et qualité du signataire :

A _____ le _____

Signature :

SASU 2Y'ART

Société par actions simplifiées au capital de 1 000,00 €

Siège social : 63, rue des Allemands

57000 METZ

RCS de METZ 951 179 894

Extrait du procès-verbal d'assemblée générale ordinaire de l'exercice clos le 31/12/2023

Proposition de résolution et vote de l'affectation de résultat

En date du 30/06/2024, a eu lieu l'assemblée générale ordinaire de la société. Entre autres résolutions, il a été adopté la résolution suivante :

Résolution d'affectation du résultat

Il est proposé l'affectation du résultat, à savoir :

Un Bénéfice de 1 386,00 €

De la manière suivante :

- Affectation de 100 euros du bénéfice en réserves légales
- Affectation de 1 286 euros en report à nouveau créditeur
- Le solde du report à nouveau créditeur est égal à 1 286 €

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

